

SCRIPTA

Numéro Scripta : 5956

Auteur(s) : Turstin de Saint-Mards [particulier]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1120-1159, 1 août]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Turstin de Saint-Mards[-sur-Risle] donne en aumône à l'abbaye Saint-Pierre de Préaux, pour y devenir moine, toute la terre que Gilbert le Pellicier, prêtre, tenait de lui. Robert du Neubourg et ses fils Richard et Roger ont donné leur accord. Cette terre rapporte aux moines pour tout revenu quinze sous et deux deniers par an.

Tableau de la tradition

Éditions principales

- a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissey, 1862-1869, 3 vol., t. 3, p. 147.
- b. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A33, p. 40.

Dissertation critique

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux, n° A33, p. 40.

Texte établi d'après b

Tustinus de Sancto Medardo, volens monachus fieri apud Pratellum, donavit sancto Petro in elemosinam totam terram quam tenebat Gislebertus Pellicius, presbiter, nichil consuetudinis retinens in ea, concedente Roberto de Novo Burgo et filiis suis, Ricardo et Rogerio. Hec terra annuatim reddit sancto Petro XV solidos et II denarios et nil plus. Testes Sancti Petri : Rogerius Harenc ; Herluinus, camerarius ; Goscelinus Medardi ; Tustinus Male doctus ; Safridus Francet ; Willelmus Haslé.
Signum (crux) Rogerii. (Crux) Signum Ricardi. Signum (crux) Goscelini.